

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

La science financière a produit en France, dans ces dernières années, beaucoup d'excellents ouvrages, et la publication d'un nouveau manuel pourrait sembler une entreprise singulièrement téméraire, si nous ne prenions soin de préciser le but très modeste et très limité que nous avons poursuivi en l'écrivant.

Nous avons simplement cherché à présenter l'ensemble des notions de science et législation financières, nécessaires aux examens de licence et de doctorat, en un volume dont les dimensions ne fussent pas susceptibles de rebuter les étudiants par leur ampleur ou d'inquiéter les examinateurs par leur exigüité.

Tel est le dessein qui a constamment dominé la composition de ce livre.

Obligé de nous restreindre, nous avons cru plus utile d'insister sur les questions essentielles que d'effleurer rapidement toutes les matières financières. Aussi avons-nous, de propos délibéré, sacrifié un certain nombre de développements. C'est ainsi, par exemple, que dans la partie consacrée aux ressources fiscales, nous avons renoncé à étudier les produits qui n'offrent pas un intérêt théorique spécial — tels les produits des postes et télégraphes — ou qui soulèvent des problèmes plutôt économiques que financiers, comme les droits de douane.

Pour tout ce qui touche à l'histoire et à la législation comparée, nous nous sommes borné à l'indispensable. Enfin nous avons été très sobre en fait de renseignements statistiques difficiles à retenir, et en fait de bibliographie. A l'occasion, nous avons toutefois fait exception, sur ce dernier point, en faveur de travaux auxquels on ne rend pas toujours suffisamment justice : nous voulons parler des thèses de doctorat de nos Facultés dont beaucoup constituent de très bonnes monographies que nous avons eu plaisir à citer.

La destination essentiellement scolaire de cet ouvrage nous interdisait toute prétention à l'originalité.

Peut-être nous sommes-nous cependant étendu un peu plus qu'on ne le fait généralement sur la partie technique des finances et sur l'analyse des documents budgétaires. Nous tenons pour impossible, en matière financière, d'isoler la théorie de la pratique, et nous sommes convaincu qu'en feuilletant avec méthode un *projet de budget* ou un *compte général*, en se familiarisant avec leur lecture, on en rapporte une vision concrète de la science des finances, supérieure aux développements théoriques les plus savants.

Aussi avons-nous cherché à faciliter au lecteur, par nos explications, l'accès des documents officiels auxquels nous l'engageons à se reporter